

ment; le pouls et la température ont manifestement baissé (M. Archambault a vu des chutes de deux degrés); enfin la fluxion articulaire a beaucoup diminué.

Ces effets sont à peu près invariables. M. Archambault ne voudrait pas affirmer que le salicylate de soude soit le médicament spécifique du rhumatisme, comme le sulfate de quinine l'est pour fièvres intermittentes, mais il s'en rapproche; il est de plus inoffensif. En tout cas, le salicylate de soude est de beaucoup préférable à tous les médicaments précédemment employés.

Dans les rhumatisme subaigu ou dans le rhumatisme mono-articulaire, son action thérapeutique, quoique moins prompte, n'est pas moins décisive.

Généralement le médicament est administré trois jours de suite par M. Archambault, puis il en suspend l'usage. L'économie reste encore, malgré cela, sous l'influence du remède pendant soixante heures environ, c'est-à-dire que, pendant ce laps de temps, on constate sa présence dans l'urine. Survient-il une récurrence, le salicylate est de nouveau prescrit de la même façon qu'au début du traitement. Il est fort rare, du reste, qu'on observe plus de deux récurrences. D'ailleurs, le médicament serait tout aussi actif contre ces récurrences que contre le rhumatisme à son début.

Les doses qui conviennent varient suivant les âges. A partir de deux ans et demi, on peut donner 4 grammes; à partir de cinq ans, 6 grammes, par doses de deux grammes en solution à six heures d'intervalle.

3^o *Le salicylate de soude prévient les complications cardiaques du rhumatisme articulaire aigu de l'enfance.*

Cette dernière proposition a une importance que je n'ai pas besoin de faire remarquer.

On a dit avec raison que le rhumatisme de l'enfant était plus grave que celui de l'adulte, précisément en raison de la fréquence plus grande des manifestations cardiaques. Bon nombre d'affections du cœur qu'on observe à l'âge adulte, et dont l'origine échappe, reconnaissent vraisemblablement pour cause une attaque de rhumatisme pendant l'enfance, dont le souvenir n'a pas été gardé.

On peut affirmer sans exagération et d'une manière générale que les deux tiers des enfants atteints de rhumatisme articulaire aigu ont des manifestations de ce rhumatisme du côté du cœur, quel que soit le traitement institué. Eh bien, parmi les enfants, en nombre assez grand, traités par le salicylate de soude dans le service de M. Archambault, pas un seul n'eut de complication du côté du cœur. Ceci tient, d'après M. Archam-